

Conditions d'inscriptions pour les stages des « Pratiques du vivant »

- **Votre inscription à cette formation** : implique que vous avez suivi les prérequis indiqués dans le descriptif du stage.
- **Votre inscription est obligatoirement honorée par votre règlement avant le début du stage** via les modalités que vous trouverez sur ce site à votre inscription (règlement par Pay Pal ou par chèques).
- **En cas d'annulation de votre part et après signature électronique de ce document** :

À plus de quinze jours du stage :

Votre paiement vous est entièrement remboursé. Nous garderons cinquante euros pour frais de dossier et de salle.

À moins de quinze jours du stage d'ouverture :

Aucun remboursement ne vous sera octroyé.

- **En cas d'annulation de notre part** :

Nous nous réservons le droit de changer les dates du stage d'ouverture mais nous nous assurerons que tous les participants acceptent la nouvelle date.